

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve*

Vice-présidents

*M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-des-
Neiges – Notre-dame-de-Grâce*

*Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

Membres

*Mme Julie Brisebois
Village de Senneville*

*M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun*

*M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie*

Le 19 septembre 2019

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE197360004**

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Cargill Sel, Sécurité Routière, une division de Cargill limitée (Groupe A : 7 784 973,48 \$ et Groupe B : 1 326 029,67 \$), la firme Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée (3 974 043,73 \$) et la firme Compass Minerals Canada Corp. (11 863 020,93 \$) pour une période de huit (8) mois, pour la fourniture et la livraison de sel de déglacage des chaussées au montant total de 24 948 067,81 \$ incluant les taxes – appel d'offres public 19-17656 (3 soumissionnaires) / Autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à vingt (20) % de celui octroyé, soit 4 989 613,56 \$, incluant les taxes, pour un total de 29 937 681,37 \$, incluant les taxes.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE197360004

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Cargill Sel, Sécurité Routière, une division de Cargill limitée (Groupe A : 7 784 973,48 \$ et Groupe B : 1 326 029,67 \$), la firme Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée (3 974 043,73 \$) et la firme Compass Minerals Canada Corp. (11 863 020,93 \$) pour une période de huit (8) mois, pour la fourniture et la livraison de sel de déglacage des chaussées au montant total de 24 948 067,81 \$ incluant les taxes – appel d'offres public 19-17656 (3 soumissionnaires) / Autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à vingt (20) % de celui octroyé, soit 4 989 613,56 \$, incluant les taxes, pour un total de 29 937 681,37 \$, incluant les taxes.

À sa séance du 28 août 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$, dont :*
 - *les adjudicataires en sont à leur troisième et sixième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (Cargill sel, Sécurité Routière (7 784 973,48 \$, incluant les taxes) et Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée (3 974 043,73 \$, incluant les taxes).*

Le 4 septembre 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont apprécié la présentation du Service qui leur a permis de bien comprendre la particularité du marché du sel, représenté par trois grandes firmes et pour lequel le Québec compte trois clients majeurs (MTQ, UMQ et l'Agglomération de Montréal). De plus, les explications fournies par le Service ont permis aux membres de comprendre les raisons pour lesquelles ce marché est haussier et d'obtenir plusieurs précisions techniques fort intéressantes relativement au produit concerné, un fondant et non un abrasif, ainsi qu'à la méthode de distribution du produit entre les différentes villes

liées et arrondissements participants. De plus, le Service a informé les membres de sa stratégie visant à mieux se positionner sur le marché lors des prochains appels d'offres.

Les membres ont rapidement pu conclure en la conformité du processus, et ce, sans pour autant taire leur préoccupation par rapport à l'empreinte carbone du transport du sel et aux conséquences environnementales des types de fondants et d'abrasifs utilisés par la Ville. Par conséquent, la Commission souhaitera certainement recommander à l'Administration de travailler à identifier des produits et des pratiques plus environnementales dans un avenir rapproché.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$, dont :*
 - *les adjudicataires en sont à leur troisième et sixième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (Cargill sel, Sécurité Routière (7 784 973,48 \$, incluant les taxes) et Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée (3 974 043,73 \$, incluant les taxes).*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;

Considérant les questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE197360004 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.